



Droit au chômage après démission pour projet d'entrepreneuriat

Par ValMariol

Bonjour,

Cela fait 1,5an que je travaille dans une société. Et je compte partir pour créer ma société.

Avant de rejoindre cette société j'ai été un mois au chômage, sachant que j'avais à la base droit à deux ans de chômage mais j'ai juste très vite retrouvé un travail.

Si je démissionne est-ce que je pourrais retrouver mes droits au chômage ou pas du tout ? Si oui quelle est la procédure ?

Je vous remercie énormément d'avance !

Par kang74

Bonjour

Je pense que ceci peut vous intéresser :

[url=https://demission-reconversion.gouv.fr/]https://demission-reconversion.gouv.fr/[/url]

Si vous démissionnez vous n'aurez pas le droit au chômage sauf démission légitime .